

### Deux nouveaux immeubles résidentialisés

Les habitants du 29 et 31 avenue de la Paix étaient invités à découvrir le projet de réaménagement des espaces extérieurs de leur quartier.

Publié le 30/06/2014



^ Présentation du projet

C'est une nouvelle étape de la rénovation urbaine qui se dessine ce printemps. Le 24 avril dernier à l'Espace Mikado, une réunion de concertation a rassemblé les habitants du 29 et 31 avenue de la Paix, le bailleur Osica et la ville afin d'échanger sur le projet de résidentialisation des deux immeubles. Après la réhabilitation des logements réalisée par le bailleur, l'heure est désormais au réaménagement des espaces extérieurs.

Au préalable, une enquête a été réalisée par la démocratie locale, invitant les habitants à donner leur avis sur les circulations et le stationnement, la propreté et l'entretien, la sécurité et la tranquillité publique, les espaces de rencontre et de convivialité ou encore l'aménagement paysager. Les grandes lignes du projet ont été présentées : clôture des espaces extérieurs avec code d'accès, réaménagement des parkings avec places numérotées, reprise des espaces verts, création de lieux de rencontres avec des bancs...

Une première mouture amenée à évoluer car il s'agit évidemment de tenir compte des remarques des locataires. Ces derniers ont notamment pointé des problèmes importants de stationnement autour de leurs immeubles, dont les parkings sont utilisés par des automobilistes extérieurs à l'îlot. Ou encore les problèmes de propreté, particulièrement dans les buissons – véritables nids à détritus – qu'il serait préférable de ne pas conserver dans le nouvel aménagement.

Les questions ont aussi porté sur l'organisation des accès piétons. Ils sont prévus du côté de l'avenue de la Paix et de l'avenue du Parc. Les villes de Tremblay et de Villepinte s'interrogent par ailleurs sur le devenir du chemin du Loup, qui pose des problèmes de sécurité la nuit. Une des solutions envisagées serait de supprimer le chemin et de répartir le foncier entre les différents propriétaires riverains. Plusieurs habitants souhaitent cependant pouvoir emprunter cette voie qui permet un accès rapide aux arrêts de bus de l'avenue de la Résistance.

Concernant l'évolution des charges après les travaux, Osica a précisé qu'elles seront recalculées, mais qu'a priori, elles devraient rester identiques. Le bailleur facturera par ailleurs un loyer hors charges estimé à 10 euros par place de parking. Une nouvelle réunion avec les locataires est prévue le 24 juin prochain et permettra de finaliser le projet. Les travaux seront déclenchés en 2015.

**Auteur :** Loïc Magnolon

 [RETOUR À LA LISTE](#)

**MAIRIE DE TREMBLAY-EN-FRANCE**

18 boulevard de l'Hôtel de Ville  
93290 Tremblay-en-France

01 49 63 71 35